

Mettre en pratique les principes de la biodynamie

Labellisée EcoPhyto / Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

Objectifs

Connaître les pratiques à développer pour mener une démarche biodynamique.

Enjeux

De par son approche globale, la biodynamie permet de répondre aux attentes d'agriculteurs souhaitant limiter leurs impacts, mais comment mettre en œuvre concrètement ces principes sur sa ferme ?

Pré-requis

Cette formation s'adresse à des personnes ayant suivi les deux premières journées « Premier pas vers la biodynamie » ou ayant déjà une bonne connaissance des principes de la biodynamie.

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 07/03/2022

Tarifs

Adhérent 420€

Non adhérent 420€

Non agricole 420€

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

Dates, lieux et intervenants

07 mars 2022

09:00 - 17:00 (7hrs)

30250 Sommières

Gérard Augé, agronome, pédologue et producteur biodynamiste

08 mars 2022

09:00 - 17:00 (7hrs)

30250 Sommières

Gérard Augé, agronome, pédologue et producteur biodynamiste

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

__

Code postal : _____

Commune _____

__

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))